

Le mot du président

UN DÉPART ET DES DÉVELOPPEMENTS ANNONCÉS

Ce mot du président sera bref.

En premier lieu, un événement imprévu et un peu triste. En effet, lors de la dernière séance du Conseil d'administration, le 7 mai dernier, Claude Cods nous a informés de sa démission comme membre du Conseil, pour des raisons personnelles. Claude était membre du Conseil d'administration de SOFEDUC depuis dix ans, dont quatre à titre de président. J'ai eu le privilège de collaborer avec lui au cours d'une partie de cette période.

Sa contribution à notre Société est remarquable, compte tenu de la modestie des ressources dont disposait la Société lorsqu'il a été élu une première fois à la présidence. Sous sa direction, les normes et procédures d'accréditation et d'agrément ont été révisées, les ressources financières de la Société, tout en demeurant relativement faibles, ont atteint un niveau permettant au Conseil actuel de mettre en œuvre les moyens nécessaires au développement du système des UEC et du rayonnement de SOFEDUC.

Claude nous assure qu'il continuerait à propager les valeurs de SOFEDUC.

Quant aux développements annoncés, les détails vous en seront communiqués dans le prochain bulletin. En effet, d'ici la fin de juin, le nouveau poste de directeur du développement aura été comblé. En second lieu, le rapport sur le projet d'intervention auprès des commissions scolaires, des cégeps et des organismes communautaires de formation aura été déposé.

En terminant, si vous ne l'avez déjà fait, je vous invite à visiter notre site Internet, qui a subi une refonte majeure, et auquel d'autres améliorations vont être apportées d'ici l'automne.

Robert Loïselle
Président

Dans ce numéro :

Les normes de qualité SOFEDUC: de la théorie à la pratique	2
Comité d'accréditation et d'agrément	3
Prochaine journée d'étude	3

Les normes de qualité SOFEDUC : de la théorie à la pratique

Voici la suite d'une série de textes sur l'interprétation et l'application des normes de qualité requises pour l'émission des UEC. Nous souhaitons que les prochaines chroniques soient alimentées principalement par vos commentaires, questions, suggestions, exemples de bonne pratique, etc. Pour ce faire, vous pouvez utiliser l'adresse électronique suivante : solange.trudeau@videotron.ca

L'UNITÉ RESPONSABLE : CENTRE DÉCISIONNEL DE L'ORGANISME ACCREDITÉ

L'unité responsable est le centre décisionnel de l'organisme accrédité dont le mandat est d'assurer le développement de la qualité en formation continue ainsi que l'administration des diverses activités de formation qui y sont liées. La personne en charge de cette unité administrative est l'unique répondant de l'organisme auprès de SOFEDUC.

Cette unité doit posséder l'autorité requise pour assumer la responsabilité de la gestion de tous les programmes de formation continue où il y a émission d'UEC. Il en est ainsi car cette unité doit avoir le leadership requis pour :

1. Favoriser un *environnement d'apprentissage supportant et adéquat* (Norme 7 - Environnement propice).
2. Assurer la *qualité de ses services de formation* (Norme 9 - Système d'amélioration continue).
3. Mettre en place un *système de recueil des données sur l'émission des attestations* (Norme 10 - Dossier des participants).

Afin de permettre à cette unité de formation d'avoir les leviers nécessaires pour intervenir adéquatement dans le cadre de son mandat de gestion de la qualité, SOFEDUC exige de tous ses membres accrédités un document explicitant le mandat et les fonctions exercées par son Unité responsable de la formation. Ce document inclut les rubriques suivantes :

- La mission, le mandat, les responsabilités de l'unité administrative et le nom du ou de la responsable;

- Les moyens mis en place pour assurer la coordination des activités de formation;
- Les liens entre l'unité de formation et les autres unités de l'organisation;
- Le système établi pour connaître la satisfaction des clients;
- Les méthodes de supervision de l'évaluation des apprentissages;
- Les processus en place pour assurer l'amélioration des services de formation;
- La procédure d'attribution des UEC et d'émission des attestations;
- La procédure d'accès au dossier.

La compréhension et le respect des exigences de cette norme de qualité sont donc des plus stratégiques pour ce qui est de l'adhésion d'une organisation à notre société. En effet, c'est **par cette unité et uniquement par elle que peut se réaliser pleinement l'implantation de toutes les autres normes de SOFEDUC** ou au contraire la dilution des efforts faits compte tenu des aléas vécus par l'unité responsable.

En somme, c'est la force des convictions, le leadership et la qualité du travail de l'individu ou des individus qui composent cette unité administrative qui peuvent faire pleinement la différence en assurant adéquatement le contrôle de qualité de la formation dans leur organisation. On n'insistera jamais trop sur la nécessité de faire connaître les normes SOFEDUC dans son organisation et la signification de son appartenance à cette société. Pour y arriver, il faut que **l'unité administrative soit elle-même bien formée**; si elle comprend plusieurs individus, il faut que tous partagent cette connaissance et cette adhésion aux normes. Malheureusement, trop souvent quand il y a chan-

gement du porteur de dossier, se brise le fil qui relie l'organisation à SOFEDUC. La meilleure garantie pour éviter cela est de *faire connaître le plus largement possible dans son organisation l'adhésion à SOFEDUC*. Dans les processus de transfert lors d'un changement du responsable de l'unité responsable, on devrait y retrouver le dossier SOFEDUC.

Afin d'aider les nouveaux porteurs du dossier SOFEDUC, le Comité d'agrément et d'accréditation, par le biais d'un de ses membres, prendra dorénavant contact avec ceux-ci afin d'échanger sur ce dossier et vérifier l'aide que nous pourrions apporter éventuellement. C'est une autre façon pour SOFEDUC d'appuyer ses membres dans leur recherche de l'excellence dans le domaine de la formation.

Pour terminer, nous tenons à manifester notre appui à tous nos interlocuteurs SOFEDUC pour leur recherche constante de la qualité en formation continue et également les remercier de leur diligence et disponibilité à appliquer dans leur entreprise les suggestions ou recommandation formulées par notre Comité d'agrément et d'accréditation.

Gilles Dubuc,
Le Centre Jeunesse de Montréal et
Solange Trudeau, conseillère

La Société de Formation et d'Éducation Continue (SOFEDUC) (2001).

Normes de qualité en formation continue – Manuel à l'intention des membres accrédités

The International Association for Continuing Education and Training (IACET) (2000).

Criteria and guidelines for continuing education and training programs: the CEU and other measurement units.

COMITÉ D'ACCRÉDITATION ET D'AGRÉMENT: réunion annuelle avec les visiteurs

Le comité d'accréditation et d'agrément de SOFEDUC a procédé à sa 3e réunion annuelle avec l'équipe des visiteurs, le 8 avril dernier. Instaurée en 2001, au moment où SOFEDUC procédait à l'engagement de plusieurs nouveaux visiteurs, cette réunion vise à faciliter la cohésion de l'équipe des visiteurs et à orienter le travail de coordination du comité.

Cette année, cette rencontre a permis de procéder à un recueil systématique des expériences vécues aux diverses étapes du processus de déroulement d'une visite. Elle avait été préparée par l'envoi préalable d'un « Guide d'appréciation des visites et de l'encadrement ». Au cours des prochaines semaines, le CAA analysera les diverses données recueillies à cette réunion ainsi que le feedback écrit remis par les visiteurs.

Le comité y a également présenté les actions entreprises suite à la réunion de mars 2003, à savoir :

- Une nouvelle procédure de complétion de dossier au moment où le

membre visité, lors de l'agrément, ne se conforme pas suffisamment, pour un élément ou l'autre, aux normes de SOFEDUC tout en présentant un dossier d'ensemble de bonne qualité: ce membre doit dorénavant soumettre un Plan d'action, à l'intérieur d'un délai de quelques semaines, afin que le comité prenne sa décision quant à la recommandation soumise au conseil d'administration.

- Une nouvelle mesure de *soutien envers l'unité responsable* de nos membres lors d'un changement du porteur de dossier SOFEDUC : les nouveaux responsables font l'objet d'un suivi téléphonique afin de les

accueillir et de les aider à mieux intégrer les implications de leur membership à SOFEDUC.

Pour terminer, soulignons que l'équipe des visiteurs de SOFEDUC, en raison de 2 départs récents, est maintenant constituée de 5 personnes. En effet, monsieur Guy St-Aubin a mis fin à son engagement de plus d'une dizaine d'années auprès de notre société et monsieur Gilles Cyr n'a plus la disponibilité requise. Nous les remercions de leur dévouement, de leur expertise et de leur soutien.

Journée d'étude

La prochaine journée d'étude est reportée à l'hiver 2005

Le changement : une opportunité à saisir en formation continue.

Comment la formation continue peut-elle soutenir voire dynamiser le changement ? Venez entendre des individus et des entreprises qui ont fait face à des changements et qui ont réussi leur adaptation.

Notre journée de perfectionnement annuelle est une occasion unique, regroupant près de 200 spécialistes, conseillers, formateurs et décideurs pour approfondir ce thème, échanger entre collègues et partager les réflexions d'experts en la matière.